



Fiches Mémo

Codes Atlas

Les **codes atlas** permettent de qualifier le niveau de certitude des cas de nidifications observés selon une grille d'indices proposée par l'EBCC*.



Faune
France

Un grand merci pour vos contributions à
www.faune-france.org

Définition des codes Atlas

Nidification possible	
1	Espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification
2	Mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction
Nidification probable	
3	Couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction
4	Comportement territorial (chant, querelles avec des voisins, etc.) observé sur un même territoire 2 journées différentes à 7 jours ou plus d'intervalle.
5	Parade nuptiale ou accouplement ou échange de nourriture entre adultes
6	Fréquentation d'un site de nid potentiel (distinct d'un site de repos)
7	Signes ou cris d'inquiétude d'un individu adulte
8	Présence de plaques incubatrices. (Observation sur un oiseau en main)
9	Construction d'un nid, creusement d'une cavité
Nidification certaine	
10	Adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention
11	Nid utilisé récemment ou coquilles vides (œuf pondu pendant l'enquête)
12	Jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)
13	Adulte entrant ou quittant un site de nid (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs, le contenu du nid n'ayant pu être examiné) ou adulte en train de couver
14	Adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes
15	Nid contenant des œufs
16	Nid avec jeune(s) (vu ou entendu)

1

Espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification

Possible



AIDE À L'INTERPRÉTATION

Les deux critères doivent être réunis simultanément :

- saison de reproduction : des premiers comportements nuptiaux à l'émancipation des jeunes.
- habitat favorable : milieu qui correspond effectivement à un de ceux utilisés classiquement par l'espèce pour nicher.

Code à utiliser de façon très ponctuelle, voire exceptionnelle, essentiellement pour des espèces remarquables. Privilégier l'utilisation de codes plus informatifs pour toutes les autres espèces.

NE S'APPLIQUE PAS

- aux espèces coloniales (grands échassiers, oiseaux de mer, limicoles grégaires) hors site de nidification.
- aux espèces à grand rayon d'action, aux migrateurs, voire aux hivernants.
- aux premiers migrateurs de retour, dans l'attente qu'ils se cantonnent.

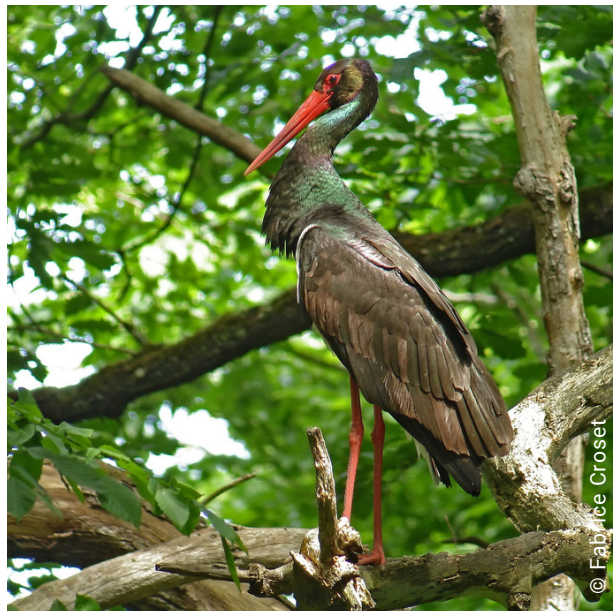
EXEMPLES

Utilisation judicieuse :

- une Cigogne noire en plumage nuptial est observée au mois de mai en train de pêcher dans un ruisseau forestier du quart nord-est de la France : âge, comportement et habitat sont compatibles avec une potentielle reproduction de l'espèce. L'espèce est rare et la donnée peut susciter des prospections ciblées amenant à la confirmation du statut reproducteur de cet échassier.

Utilisation erronée :

- une Grive musicienne dévore des baies de lierre début mars en lisière forestière. À cette période de très nombreux migrateurs venus de Péninsule ibérique exploitent cette ressource, souvent en compagnie de Grives mauvis. La plupart regagneront peu de temps après leurs sites de reproduction septentrionaux.



 **Ne pas hésiter à ignorer la demande de code atlas en l'absence de comportements nicheurs probants.**

Possible



Faune
France

2 Mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction

Possible



AIDE À L'INTERPRÉTATION

- Ne sont considérés que les chants et les comportements strictement nuptiaux. Les autres vocalisations, notamment territoriales, ne doivent pas être codées.
- Les tambourinages de pics, le chevrottement de bécassines (...) sont considérés comme des cris de nidification.

Chez de nombreuses espèces, il existe plusieurs types de chants, dont la vocation est territoriale ou nuptiale et souvent les deux. Les chants strictement territoriaux (chants automnaux du rougegorge et de la hulotte) ne doivent pas faire l'objet d'une codification. Seul le chant printanier, souvent différent, doit être codifié.

Les oiseaux chanteurs hors contexte de reproduction, où hors période d'ouverture des codes atlas, pourront désormais être qualifiés de "chanteur" dans le champs "détail" du formulaire de saisie, rubrique "comportement".



© Fabrice Cahez

NE S'APPLIQUE PAS

- aux oiseaux migrateurs, dont beaucoup chantent sur leurs sites de halte (Pouillot fitis, Phragmite des joncs).
- aux oiseaux, dont le chant nuptial n'est pas fixé (individus en phase d'apprentissage du chant).

EXEMPLES

Utilisation judicieuse :

- chant printanier du rougegorge

Utilisation abusive :

- chant automnal/hivernal et territorial du rougegorge



Ne pas coder les chanteurs précoces, hors période effective de reproduction (grives, merles, mésanges, etc.)

Possible



Faune
France

3 Couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction

Probable

Q AIDE À L'INTERPRÉTATION

- Ce code ne s'applique qu'à des couples d'oiseaux de sexes différents : ce n'est pas parce que l'on voit 2 oiseaux qu'il s'agit forcément d'un couple !
- Chez les espèces territoriales, les deux oiseaux d'un couple défendent classiquement un même domaine vital.

NE S'APPLIQUE PAS

L'observation de rapaces en vol, par exemple de deux Buses variables, qui tournoient ensemble au-dessus d'un bois, en mars, ne doit pas être codé car :

- 1) il est impossible de sexer les oiseaux et de s'assurer qu'il s'agit bien d'un couple ;
- 2) les buses de territoires proches, viennent souvent se « rendre visite », sans qu'il y ait forcément de comportement agressif.

EXEMPLE

Utilisation judicieuse :

- un couple de Tarier pâtre est observé en avril, à l'affût, sur une clôture séparant deux prairies, à proximité d'un fourré. Nous sommes en début de période de reproduction et l'habitat est typique de l'espèce.
- deux Œdicnèmes criards sont observés dans un champ pierreux au début du mois de mai, ce qui correspond à un site de nidification favorable.

Utilisation erronée :

- deux Milans noirs sont posés en avril dans le même arbre isolé, en marge d'une prairie en cours de fauche. Ce rassemblement est lié à la présence d'une source de nourriture et non à l'attrait de l'habitat pour la nidification.
- deux Mouettes rieuses nuptiales, posées sur la jetée d'un port en avril. Ce milieu ne correspond pas à un habitat favorable.



© Fabrice Cahez



Ici encore, l'habitat favorable est un milieu qui correspond effectivement à un de ceux utilisés classiquement par l'espèce pour nicher. Ne pas coder un goéland en mer ou des hirondelles loin des bâtiments.

Probable



Faune
France

4

Comportement territorial

(chant, querelles avec des voisins, etc.) observé sur un même territoire 2 journées différentes à 7 jours ou plus d'intervalle.

Probable



AIDE À L'INTERPRÉTATION

Il s'agit :

- des chants nuptiaux émis des mêmes postes de chant à une semaine d'intervalle ;
- des altercations d'oiseaux en marge de leurs territoires en période de reproduction.



On ne considère pas ici un « habitat favorable » mais bien un « territoire ». Autrement dit, on s'intéresse uniquement à des oiseaux clairement cantonnés, qui se manifestent exactement aux mêmes endroits à une semaine d'intervalle (mêmes postes de chant).

NE S'APPLIQUE PAS

Les chants automnaux de hulottes, d'une partie des grands-ducs ou des rougegorges ne doivent pas faire l'objet d'une attribution de code. Ces comportements territoriaux ne sont pas directement liés à la reproduction, mais à la prise de possession (par les jeunes) ou de défense (par les adultes) de territoires hivernaux qui pourront, éventuellement, devenir des territoires de nidification.

EXEMPLES

Utilisation judicieuse :

- un Bruant jaune, observé lors de deux passages d'un STOC, chante au sommet du même arbre.
- deux Rougequeue noirs mâles se font face avec des comportements agressifs (courbettes, cris secs etc.) sur le même muret à plus d'une semaine. Les deux oiseaux bornent l'invisible frontière territoriale qui les séparent et/ou défendent leur partenaire d'éventuelles convoitises.

Utilisation erronée:

- deux ou trois Fauvettes à tête noire chantent dans un même bois mais, vraisemblablement, dans des secteurs différents, à l'occasion de deux passages STOC : code 2.
- des Martinets noirs sont vus en vol au-dessus d'un quartier d'habitation à 7 jours d'intervalle : pas de code. Ces martinets peuvent éventuellement nicher dans un bâtiment de l'avenue proche ou à plusieurs centaines de km de là (déplacement éclair lié à la météo).



© Emile Barbelette

Probable



Faune
France

5 Parade nuptiale, accouplement ou échange de nourritures entre adultes

Probable

Q AIDE À L'INTERPRÉTATION

Si les parades nuptiales peuvent être très démonstratives chez certaines espèces (outarde, téttras), elles sont généralement discrètes chez la majorité des espèces et servent classiquement de prémices à l'accouplement (petits passereaux).

L'offrande dans le cadre des parades est à différencier de l'apport de nourriture fait généralement par le mâle à la femelle qui couve.

NE S'APPLIQUE PAS

- aux canards et aux limicoles migrateurs qui, pour la plupart, paraded, voire s'accouplent sur leur site de halte migratoire.
- aux Grues cendrées qui, en fin d'hivernage, vocalisent et dansent au sein des troupes en gagnage ou au dortoir.

EXEMPLES

Utilisation judicieuse :

- une femelle de mésange quémante de la nourriture à proximité d'un nichoir. Le mâle lui offre une chenille. Il s'agit ici d'une offrande.
- cinq Tétrras lyres roucoulent autour d'une femelle en faisant des bonds.
- une Tourterelle turque chante devant sa femelle en gonflant et en abaissant le cou. Code 5 : c'est une parade.

Utilisation erronée :

- une buse festonne au mois de décembre. Il ne s'agit pas d'une parade mais d'un marquage territorial.
- courant mars, des Canards pilets s'accouplent sur une lagune atlantique : ils ne sont qu'en halte migratoire.
- une Tourterelle turque chante sur une antenne (code 2).



Dans le doute, s'abstenir, car il est toujours possible de collecter des indices de reproduction plus forts à mesure que le cycle reproductif avance. Dans tous les cas, c'est la connaissance de la période effective de reproduction et de l'aire classique de reproduction qui conditionnera l'attribution d'un code.

Probable



Faune
France

6 Fréquentation d'un site de nid potentiel (distinct d'un site de repos)

Probable

Q AIDE À L'INTERPRÉTATION

Un "site de nid potentiel" s'entend comme l'endroit exact où nichera l'oiseau. Ainsi, l'observation d'un Râle d'eau dans une roselière en mai, ne doit pas être codé 6 mais 1 (si tant est que cela suffise à accorder un code de reproduction). L'observation du même râle s'installant sur un touradon au sein de la roselière peut être codé 6.

NE S'APPLIQUE PAS

- aux Hérons cendrés posés dans une héronnière en novembre ou décembre. La colonie est à considérer, hors période de reproduction, comme un dortoir/reposoir/site de repos.
- aux chevêches dans ou à proximité de leur cavité, tant que la saison de reproduction n'a pas effectivement commencé.
- au Grand-duc sur une falaise en novembre. Sa présence ne constitue pas un indice de reproduction, mais traduit simplement la fréquentation d'un oiseau dans son habitat classique.

EXEMPLES

Utilisation judicieuse :

Le code 6 est attribué, en début de saison de reproduction (mais pas en hiver !) :

- aux grandes espèces, qui gardent leurs aires, en attendant le retour de leur partenaire (Cigognes blanches), ou que la ponte intervienne (hérons, Grand Cormoran, rapaces)
- aux mésanges, gobemouches, sittelles, Perruches ou Ouettes d'Égypte qui, peu avant la ponte, explorent les cavités susceptibles d'accueillir un nid ;
- à l'observation, en début de saison d'un Cincle plongeur qui inspecte un nichoir sous un pont ;
- à un Faucon pèlerin, qui se pose en mars sur le nid occupé l'année précédente.

Utilisation erronée :

- un Faucon crécerelle est perché, en mars, dans un arbre. L'arbre et les prairies autour constituent un « habitat favorable », mais l'absence de nid de corvidé abandonné empêche de le considérer comme un site de nidification potentiel.



© Fabrice Crozet

Probable



Faune
France

7 Signes ou cris d'inquiétude d'un individu adulte

Probable

Q AIDE À L'INTERPRÉTATION

De nombreux comportements relèvent de cette codification. Ils peuvent être générés par la présence de l'observateur ou d'un prédateur.

NE S'APPLIQUE PAS

- aux comportements de détournement du nid et de simulation de blessure relevant du code 10.
- à l'houspillage, qui n'est pas considéré comme un indice de reproduction, car il peut intervenir en toute saison (vanneau houspillant un busard). Il s'agit toutefois d'un indice à approfondir pouvant permettre de détecter la présence de couples cantonnés ou de colonies de reproduction.

EXEMPLES

Utilisation judicieuse :

- des cris agressifs de mésanges ou de troglodyte, à proximité du nid ;
- des cris suraigus et longs de turridés et de sylvidés en présence d'un observateur/prédateur à proximité d'un nid occupé.
- posture agressive d'un oiseau perché, avec hochement de la queue, fléchissement des pattes et parfois agitation des ailes, fréquente chez de nombreux passereaux.

Utilisation erronée :

- alarme de geai dans un boisement. Ce type de vocalisation est émis toute l'année.



Les comportements de détournement du nid et de simulation de blessures relèvent du code 10.

Probable



Faune
France

8 Présence de plaques incubatrices. (Observation sur un oiseau en main)

Probable

Q AIDE À L'INTERPRÉTATION

La plaque incubatrice est une zone temporairement dénuée de plumes et de duvets sur la poitrine ou l'abdomen des oiseaux. Elle a pour fonction de permettre une meilleure transmission de la chaleur lors de l'incubation des œufs et des poussins. La présence de plaques incubatrices s'observe classiquement sur un oiseau en main, en soufflant légèrement sur la poitrine et le ventre. Les plumes s'écartent alors et laissent entrevoir la plaque de peau dénudée.

En période d'incubation, la peau est rougeâtre et est nettement fripée. Quelques jours après l'éclosion, la peau devient simplement ridée, puis lisse. Généralement, seules les femelles présentent une plaque incubatrice nette et marquée. Mais chez le Merle noir et la Fauvette à tête noire notamment, le mâle peut en être pourvu.

NE S'APPLIQUE PAS

- aux Fauvettes paludicoles en été et automne: Les plaques incubatrices perdurent tant que l'oiseau n'a pas entrepris sa mue postnuptiale, qui se produit chez les fauvettes paludicoles, dans les zones d'hivernage. Ces oiseaux entreprennent donc leur migration en étant porteur de plaques.



Pour l'attribution du code 8, il convient donc de ne considérer que des plaques incubatrices vascularisées, c'est-à-dire à peau nettement fripée. Quand la peau est simplement ridée, lisse ou tendue, ce critère de reproduction ne s'applique pas.

- ⚠ ne pas considérer comme une plaque incubatrice l'absence de plumes sur le ventre de jeunes oiseaux, qui n'ont pas entrepris leur première mue.
- être prudent face au Gobemouche gris, espèce peu emplumée sur le ventre. Il convient donc d'être très prudent dans le cadre de l'utilisation de ce code, même au printemps.

Dans ces deux cas, l'absence d'une peau fripée doit dissuader d'utiliser le code 8.

Probable



Faune
France

9 Construction d'un nid, creusement d'une cavité

Probable

Q AIDE À L'INTERPRÉTATION

Ce code concerne la construction active d'un nid, le forage d'une cavité (pics) mais aussi le transport de matériaux de construction pour les espèces à faible rayon d'action.

NE S'APPLIQUE PAS

Les espèces à grand rayon d'action peuvent transporter des matériaux pour le nid sur de très longues distances. Pour ces espèces, il est préférable d'attribuer ce code uniquement aux oiseaux sur ou à proximité immédiate de leur aire connue, et non pas aux individus en transit.

EXEMPLES

Utilisation judicieuse :

- une Hirondelle rousseline collecte de l'argile au bas d'un pont où elle maçonne son nid
- un Busard cendré arrive avec de la paille dans les serres et la transmet en vol à sa femelle, qui plonge dans un champ de céréales.

Utilisation erronée :

- un Pic noir creuse une loge en novembre : pas de code. Les pics peuvent en creuser toute l'année pour disposer de gîtes où dormir. Il convient de ne considérer que celles qui sont forées durant la période de reproduction.
- un Héron cendré transporte une branche en vol à distance du premier boisement : pas de code. La colonie peut se trouver à plusieurs dizaines de kilomètres de là.



Les pics perforent les arbres, parfois profondément, pour rechercher leur nourriture. Il ne faut pas confondre ce mode de chasse avec le creusement d'une loge.

Probable



Faune
France

10 Adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention

CERTAINE

Q AIDE À L'INTERPRÉTATION

En présence d'un prédateur potentiel, animal ou humain, à proximité de leur nid, de nombreuses espèces de limicoles, d'anatidés, et de passereaux simulent une blessure. Ils laissent traîner une aile, se déplacent mollement, en émettant des cris de détresse. Ils suscitent ainsi l'attention de l'intrus et l'attirent loin du nid ou des poussins. À bonne distance, l'oiseau reprend une attitude "normale" et regagne son territoire, soit en alarmant, soit en toute discrétion.

NE S'APPLIQUE PAS ⚠

Attention

Les alarmes émises par les passereaux près des sites potentiels de nids ne relèvent pas du code 10, mais du code 7 : « Signes ou cris d'inquiétude d'un individu adulte ».

L'houspillement n'est pas considéré comme un indice de reproduction car il peut intervenir en toute saison (vanneau houspillant un busard). Il s'agit toutefois d'un indice à approfondir pouvant permettre de détecter la présence de couples cantonnés ou de colonies de reproduction.



EXEMPLES

Utilisation judicieuse :

- un Gravelot à collier interrompu se traîne, l'aile pendante, à votre approche. Au bout d'une vingtaine de mètres, il décolle en alarmant.

Utilisation erronée :

- un Cygne tuberculé vous charge à l'approche d'un étang : pas de code. Ce comportement est territorial et peut intervenir tout au long de l'année, même s'il est plus fréquent en période de nidification. Les attaques et autres comportements agressifs ne sont pas considérés comme des indices de reproduction. Il peut toutefois s'agir d'indices à approfondir pour observer des comportements de nidification.

11

Nid utilisé récemment ou coquilles vides (œuf pondu pendant l'enquête)

CERTAINE



AIDE À L'INTERPRÉTATION

Ne concerne que les nids réellement utilisés pour nicher, durant la saison de reproduction en cours. La présence de déjections fraîches, de plumes ou de duvet, d'œufs clairs peuvent attester de cette occupation récente.

Sont concernés :

- les coquilles d'oiseaux fraîchement éclos, qui sont une preuve de nidification certaine. Ces restes sont généralement rejetés hors du nid ou emportés à faible distance, mais toujours au sein du territoire défendu par le couple.
- les œufs prédatés, notamment quand la présence de l'espèce concernée par la destruction est attestée à proximité immédiate.
- les œufs expulsés du nid par des espèces parasites.

NE S'APPLIQUE PAS

- aux nids non achevés ou dépourvus d'indices d'occupation. De nombreuses espèces construisent plusieurs nids. La femelle en choisit un où elle déposera sa couvée.
- aux nids de corvidés, dont on n'a pas pu vérifier l'occupation réelle (ces nids sont souvent utilisés par d'autres espèces : Hibou moyen-duc, Faucon crécerelle, Coucou geai, ...)

EXEMPLES

Utilisation judicieuse :

- cinq œufs de mésanges gisent au sol au pied d'un nichoir, revendiqué par un Torcol fourmilier. On attribue un code 11 aux mésanges et un code 6 au Torcol.
- à 10 mètres d'un nid de mésanges, vous trouvez une demi coquille d'œuf attestant de la naissance des oisillons.

Utilisation erronée :

- en roulant sur l'autoroute, vous détectez la présence de nids de pies vides : pas de code (impossible de savoir quel a été l'occupant réel).
- à la chute des feuilles, vous repérez un vieux nid de chardonneret, mais impossible de savoir s'il a été utilisé durant l'année en cours : pas de code.



© Philippe Jourde

Remarque : il existe, sur Faune France, un module de suivi de la nidification qui permet d'éviter de pointer avec le code 11 des nids indéterminés, devant faire l'objet de suivis ultérieurs.

Certaine



Faune
France

12

Jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)

CERTAINE



AIDE À L'INTERPRÉTATION

Les espèces nidicoles élèvent leurs petits dans un nid, qui abrite la nichée, jusqu'à l'envol des jeunes.

Chez les espèces nidifuges, les poussins quittent le nid peu après l'éclosion. Les oisillons accompagnent leurs parents dans leurs déplacements.

Dans la très grande majorité des cas, le code 12 s'applique uniquement aux jeunes dépendants, encore nourris par leurs parents. Les oisillons se caractérisent par leur plumage juvénile, souvent encore pourvu de duvet, la présence de commissures claires et un vol hasardeux.

NE S'APPLIQUE PAS

- Les jeunes oiseaux émancipés, volant parfaitement, ne sont pas concernés par ce code, même s'ils présentent certaines caractéristiques juvéniles. Beaucoup peuvent avoir déjà parcourus de grandes distances.
- Les oiseaux immatures observés au sein de dortoirs en fin d'été (Grand cormorans, hérons, busards, étourneaux) ne doivent pas se voir attribué le code 12, pas plus que les jeunes sternes en phases de migration.

EXEMPLES

Utilisation judicieuse :

- un jeune Moineau domestique vient de sortir du nid et piaille, perché dans un buisson ; ses frères et sœurs quémandent ;
- un Grèbe huppé promène ses poussins sur son dos ;
- près de 30 poussins de Tadorne de Belon sont rassemblés en crèche dans une lagune.

Utilisation erronée :

- dans un dortoir de Busards cendrés, fin août, les jeunes se distinguent par leur plumage. Ils volent depuis plusieurs semaines : pas de code
- deux jeunes Aigles bottés volent au-dessus d'un boisement en septembre : pas de code. Seuls doivent être codés les jeunes fraîchement sortis du nid.
- une jeune buse émet constamment des cris de quémande en septembre : pas de code. Cet oiseau déjà erratique utilise notamment ce type de vocalisation pour ne pas se faire agresser par des adultes territoriaux.



© Fabrice Cahez



DEFINITION DU COMPORTEMENT

Ce code ne pose pas de difficulté d'application, si ce n'est celle de l'interprétation du comportement d'oiseaux couchés au sol ou au nid.

NE S'APPLIQUE PAS

- aux espèces qui gardent un nid dès leur retour migratoire et s'y couchent régulièrement. Les nids sont alors considérés comme des sites de repos.
- aux adultes regagnant leur nid, dont la couvée se met à quémander : codé 16 Nid avec jeunes

EXEMPLES

Utilisation judicieuse :

- une Tourterelle turque entre et sort à plusieurs reprises dans une draperie de lierre pour rejoindre un nid que l'observateur a déjà repéré, mais dont le contenu n'est pas visible ;
- une Foulque macroule nage discrètement vers une roselière, y pénètre et se hisse sur son nid flottant.

Utilisation erronée :

- un Goéland leucophaea est couché sur l'îlot d'une gravière au mois de mars ; malgré une longue observation, pas de retournement d'œufs, ni de relève par un partenaire : pas de code. Il s'agit peut-être simplement d'un individu au repos.
- en février, une Cigogne blanche rejoint une plateforme et s'y couche : rien ne confirme que l'oiseau a commencé à nicher et qu'il couve. Il peut s'agir d'un simple gardiennage d'aire. A cette date, le code 6 peut être utilisé.
- un Aigle botté adulte entre dans un bois en pleine période de reproduction, mais aucune aire n'est connue localement. Dans ce cas, il ne faut pas attribuer un code 13, mais un simple code 1 ou s'abstenir dans l'attente d'indices plus probants.



14 Adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes

CERTAINE



AIDE À L'INTERPRÉTATION

Pour la majorité des espèces, qui ont des territoires restreints, ce comportement révèle la présence d'un nid proche. L'attribution de ce code présente dès lors une « marge d'erreur » de quelques dizaines à centaines de mètres, ce qui est tout à fait acceptable dans une perspective d'atlas.

Les sacs fécaux sont les déjections de poussins (généralement de passereaux ou de pics) entourées d'une matière généralement blanchâtre, assez résistante. Ils facilitent le transport de ces matières hors du nid et sont abandonnés ou ingérés.

NE S'APPLIQUE PAS

- aux espèces à grand rayon d'action, comme le Circaète Jean-le-Blanc, le Balbuzard pêcheur, et dans une moindre mesure, les sternes et guifettes, qui peuvent transporter des proies sur plusieurs kilomètres, voire dizaines de kilomètres. Pour ces espèces, on n'attribuera des codes de reproduction certains qu'à la héronnière ou au site de nidification suspecté (code 6) ou avéré (codes 13, 15 et 16).
- aux espèces transportant classiquement leur nourriture sur de courtes distances pour s'en repaître à l'abri des convoitises (corvidés, rapaces, laridés).

EXEMPLES

Utilisation judicieuse :

- en passant devant une étable occupée par des hirondelles, un des oiseaux vous gratifie d'un petit sac de matière blanche qui tombe sur votre épaule : il s'agit d'un sac fécal.

Utilisation erronée :

- des sternes chassent en bord de plage au mois de juillet et apportent de petits poissons à leurs jeunes qui quémandent : pas de code (les sternes commencent à migrer alors que leurs jeunes sont encore dépendants. Les colonies peuvent être très éloignées.
- un Martin pêcheur transporte un alevin dans son bec mais, en le suivant aux jumelles, vous constatez qu'il se perche sur une branche et assomme le poisson puis l'ingère. Il ne s'agit pas d'un transport pour les jeunes.



© Fabrice Cahez

15 Nid contenant des oeufs

CERTAINE

Q AIDE À L'INTERPRÉTATION

Ce code ne prête guère à interprétation ou à confusion. Cet indice peut être utilisé lors de la découverte de nids, mais aussi lors d'observations d'oiseaux, qui retournent régulièrement leurs œufs.

NE S'APPLIQUE PAS

- aux nids contenant des œufs clairs, découverts après la saison de nidification. Ce type d'information sera codée 11 : nid utilisé récemment ou coquilles vides (œuf pondu pendant l'enquête).
- à la découverte de coquilles d'œufs, prédatées ou emportées hors du nid après éclosion des poussins : code 11.

EXEMPLES

Utilisation judicieuse :

- un nid contient deux types d'œufs différents. Il y a manifestement une ponte de rousserolle et un œuf de coucou. Les deux données inscrites sur Faune France sont codées de la même façon : code 15.

Utilisation erronée :

- en nettoyant un nichoir en décembre, vous trouvez deux œufs clairs de mésanges : code 11 : nid utilisé récemment ou coquilles vides



© Michelle Jensen

16 Nid avec jeune(s) (vu ou entendu)

CERTAINE



DEFINITION DU COMPORTEMENT

Ce code ne s'applique qu'aux espèces nidicoles (oiseaux, dont les jeunes se développent dans le nid) et aux espèces nidifuges, dont les jeunes sont vus au nid (grèbes pendant ou peu après l'éclosion par exemple).

NE S'APPLIQUE PAS

- aux adultes regagnant leur nid avec une proie, mais dont on entend les cris de quémante sera codé 16 et non 13 : Adulte entrant ou quittant un site de nid.
- aux jeunes nidifuges, hors de leur nid, qui doivent être codés 12 : « Jeunes fraîchement envolés ou poussins ».

EXEMPLES

Utilisation judicieuse :

- en passant sous une vieille cavité de pic, vous grattez l'arbre avec une branche pour voir si elle est occupée par une chouette, mais de jeunes mésanges se mettent à quémander.
- deux poussins de foulques se tiennent sur leur nid flottant, alors que le reste de la fratrie est en train d'éclore.
- après une vague de chaleur, vous trouvez quatre poussins morts de Rougequeue noirs au sol, sous leur nid.

Utilisation erronée :

- un jeune Autour des palombes, parfaitement emplumé, se tient à quelques mètres de son nid : code 12 Jeunes fraîchement envolés ou poussins
- quatre poussins de foulques suivent leurs parents à la nage : code 12.



© Fabrice Cahez



Les codes : pourquoi, comment ?

Pourquoi ?

- cartographier la répartition des espèces selon leur statut nicheur
- étudier la phénologie de reproduction et sa variation dans le temps
- protéger l'espèce en adaptant les modalités de gestion de leurs populations et de leurs habitats en fonction des périodes de sensibilité

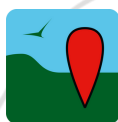
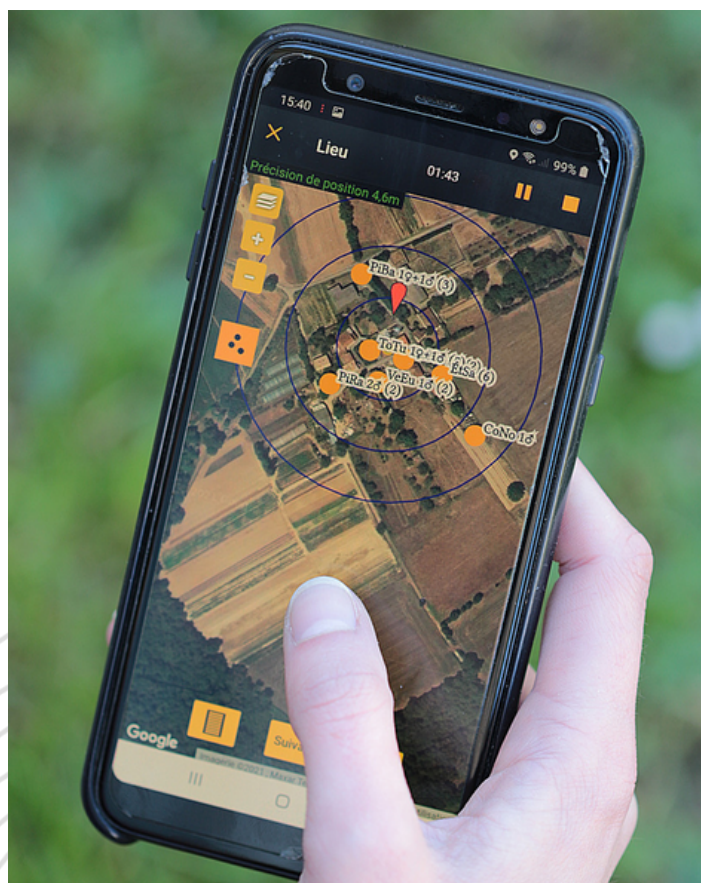
Comment ?

En ne renseignant des codes que :

- en cas d'indices de nidification avérée
- uniquement en période de nidification
- en ignorant les propositions automatiques de codes, quand les indices ne sont pas probants

L'attribution d'un code atlas résulte de l'observation factuelle d'un comportement à vocation reproductive (chant nuptial etc.), croisé avec des éléments relatifs aux dates (période de reproduction), aux habitats (habitats favorables), à la récurrence de l'observation sur un site précis (observation répétée sur un même buisson) et à la répartition de l'espèce (aire de nidification).

Cette démarche peut paraître complexe et nécessite de se renseigner sur l'écologie des espèces en consultant leurs cartes de répartition, leur période de reproduction, leurs habitats de prédilection et les altitudes auxquelles elles nichent. Faune-France et Oiseaux de France apportent de précieux éléments d'information. Par ailleurs, les validateurs de Faune-France peuvent vous guider en cas de doute, dans la mesure où vous apportez des commentaires suffisants dans le champ remarque des données saisies. Enfin, des systèmes de filtres automatiques peuvent pointer les données atypiques.



Faune
France



Observer utile

Contribuer à Faune-France,
c'est participer activement à la connaissance
et la protection de la nature.

Transmettre ses observations, c'est soutenir...

l'action associative

Les informations de Faune-France servent par exemple à évaluer l'impact de projets d'aménagements, à actualiser les Listes rouges d'espèces menacées, à proposer des espaces protégées, à mettre en œuvre des actions de conservations ciblées, mais aussi, souvent, à entreprendre des

actions juridiques pour défendre la nature et appuyer les actions de police de l'environnement de l'Office Français pour la Biodiversité. Les données de Faune-France ont aussi fourni l'argumentaire nécessaire à la suspension de la chasse de plusieurs espèces menacées.

la recherche sur la biodiversité

Les données de Faune-France alimentent thèses, publications ou projets scientifiques. Faune-France est désormais lié par convention à des

instituts de recherche et des universités françaises et européennes.

les politiques publiques environnementales

Faune-France contribue aux politiques publiques en alimentant le Système d'Information sur la Nature et les Paysages et plusieurs indicateurs, en contribuant à l'évaluation de la mise en œuvre des directives européennes Oiseaux et Habitats,

en apportant de la matière aux Plans nationaux d'actions, aux inventaires et suivis des sites Natura 2000 ou des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)...

